

Le 17 avril 2019

Rendez-vous manqué

L'intersyndicale de la Moselle a offert au président du CTL la photo, en format poster, prise dans la cour d'honneur de la rue des Clercs le jeudi 4 avril en soutien aux camarades de la Haute-Garonne. En effet cela lui permettra de ne pas renouveler l'erreur de son homologue, et de se rappeler qu'il faut parfois savoir désobéir.

Après 3 mois de disette, nous en attendions beaucoup de ce comité technique...

Mal nous en a pris. Au lieu de réponses précises sur la géographie revisitée, sujet ô combien important s'il en est, nous avons eu droit à un long soliloque de la part de notre directeur.

Cet interminable exercice technocratique nous a simplement permis de savoir que le ministère étudie les propositions de la Direction qui une fois validées, pourraient, tenez-vous bien, être amendées par les syndicats et les élus locaux (sic...).

Le président a ensuite évoqué le sujet des cahiers de doléances qui lui ont été remis le 7 février. Après avoir listé la plupart des sujets, il en a édulcoré la majorité, car pour lui ces points abordés relèvent du niveau national.

Même habitués au discours formaté et lénifiant du « nouveau monde », nous n'avons rien appris de concret.

Le président prétend ne rien découvrir, mais pour lui la DDFIP ne peut régler les surcharges de travail. En revanche si celles-ci sont manifestes, il faut absolument un dialogue entre les chefs de services et la direction pour les atténuer. Les objectifs assignés sont limités à 5, les autres indicateurs ne sont que des repères d'activités qui ont pour seul but de comprendre les évolutions.

Rupture de doctrine au niveau du dialogue de gestion : les chefs de service consultent les agents avant, et les informent après. Une piqûre de rappel sera faite aux potentats locaux qui n'ont pas compris le message.

Côté suppressions d'emplois, toujours pas de nouvelles. « Mayday », la communication entre Paris et Metz doit être coupée. Avec près de 50 % des départs à la retraite dans certains services les prochaines années la Direction craint pour leur viabilité. Pour des explications moins claires et plus nébuleuses, rendez-vous sur Ulysse 57.

Par ailleurs, le Directeur a prévu de se rendre dans les sites restructurés prochainement, sans doute pour désamorcer une situation plus qu'explosive.

1/ La formation professionnelle

Solidaires Finances publiques a remercié l'équipe de la formation pour la qualité du travail rendu. Elle a perdu 2 emplois sur 5 l'année dernière.

Le Compte de Formation personnel a remplacé le Droit Individuel à la Formation. Depuis 10 ans le dispositif n'a toujours pas trouvé plus de preneurs (une ou deux demandes par an dans le département). Encore une belle chimère.

Solidaires Finances publiques a rappelé son attachement à une formation professionnelle présentielle. Pour preuve 50 % des e-formations ne sont pas ou peu suivies.

2/ Modification des horaires du CFP de Thionville

Les horaires du vendredi après midi, passent de la tranche 13h30 – 17h30 à celle de 13h – 17h.

3/ Mise en œuvre progressive des nouveaux horaires

L'accueil sur rendez vous le jeudi après midi va être mis en place dans l'ensemble des CFP à compter du 1^{er} juillet 2019, mais la direction ne sait toujours pas comment mettre en œuvre le filtrage entre les usagers venus avec rendez-vous et les autres. Nous avons rappelé que ce sujet devra être soumis préalablement au CHS-CT.

4/ Fin de l'expérimentation du recouvrement des créances du contrôle fiscal par le PRS de Nancy

L'explication du directeur adjoint du pôle fiscal a été aussi limpide qu'une encyclique papale en latin. En résumé l'expérimentation a échoué et les collègues du PRS de Metz vont récupérer 300 dossiers en moyenne par an. Bon courage pour ce service qui est déjà sinistré.

5/ Bilan de la campagne d'évaluation 2018

Seul 6 recours en évaluation ont été déposés l'an dernier, c'est peu au regard du nombre d'agents mécontents. Pourtant nous restons persuadés qu'avec la mise en place de la RIFSEEP et son impact sur la rémunération, les agents seront plus attentifs à leur évaluation. Leur soupe en dépendra.

6/ Question diverses

Télétravail :

Sur 42 demandes de télétravail déposées (1A+ 14A 15B et 12C), 35 ont été satisfaites. Solidaires Finances publiques invite les 7 collègues n'ayant pas eu gain de cause à faire appel de la décision et à se rapprocher de leur correspondant local.

Point Ressources humaines :

Le DDFIP nous a informé que la Moselle souffrait d'un déficit de 4,6 A, 26,1 B et 13,1 C à l'heure actuelle.

Pour une fois la Direction nous rejoint sur les conséquences néfastes de ces vacances de postes.

À compter de 2020 les règles d'affectation des personnels vont être mises à mal. La Direction a accepté l'organisation d'une réunion en fin d'année pour tenter d'éclaircir cette nébuleuse.

Frais de déplacements :

Les RH déclarent avoir résorbé le stock de demandes de frais de déplacement et estiment le délai de remboursement moyen à 15 jours.

Cadastre : le directeur nous a affirmé que la DGFIP s'était opposée officiellement au transfert à l'IGN de la mission topographique.

Solidaires finances publiques a réitéré sa demande de report de la date D4, la Moselle ayant des spécificités locales entraînant des surcharges.

Bâtiment rue des Vosges à Sarreguemines : le bail n'a toujours pas été résilié et cela ne semble plus être à l'ordre du jour. Le déménagement n'est pas une priorité de la Direction.

Prime PAS : 200 euros nets versés à 528 agents (44 A+ 48A et 436 B et C) dans le département. Elle est cumulable avec la prime de caisse.